

Rapport social statistique suisse 2019

L'Office fédéral de la statistique a publié son 3e Rapport social statistique suisse. Il fait apparaître une hausse tendancielle des dépenses sociales pour la vieillesse et la maladie.



Chômage. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) a fortement progressé entre 2001 et 2003 et entre 2008 et 2010. Depuis 2013, ce taux s'est stabilisé pour s'établir à 4,7% en 2018. Le chômage de longue durée, tendanciellement en hausse ces dernières années, affecte davantage les travailleuses et travailleurs âgés.

Vieillesse. La population a crû de 19,8% depuis 1996 pour s'élever à 8,5 millions d'habitants en 2017. Les personnes âgées sont toujours plus nombreuses. Ce vieillissement est toutefois ralenti par une augmentation de la population étrangère en général plus jeune. En 2017, on comptait parmi les Suissesses et les Suisses 37 personnes âgées (65 ans et plus) pour 100 personnes en âge de travailler (20-64 ans); ce rapport se montait à 11 pour 100 pour les étrangères et les étrangers.

Ménages. La structure des foyers a aussi évolué ces dernières années. Même s'ils restaient minoritaires en 2017 (4,5% des ménages privés), le nombre de ménages monoparentaux a augmenté de plus de 50% depuis 1990. Quant aux mariages et divorces, leur nombre est resté relativement stable. En 2017, 42,4% de la population était mariée et 8,4% divorcée. On relève également que les parents sont de plus en plus âgés à la naissance de leur premier enfant et que les naissances hors mariage progressent.

Pauvreté. En 2017, 8,2% de la population et 4,3% de la population active occupée étaient touchées par la pauvreté en termes de revenu. Depuis 2014, le taux de pauvreté a augmenté. Comme observé jusqu'ici, les personnes les plus concernées par la pauvreté sont les personnes seules, les personnes vivant dans un ménage monoparental avec des enfants mineurs, les personnes sans formation postobligatoire et celles qui vivent dans un ménage sans personnes actives occupées.

Aide sociale. Parallèlement, le taux d'aide sociale pour l'ensemble de la population est resté stable depuis 2005 et a atteint 3,3% en 2017. Il a toutefois augmenté pour les enfants et les personnes âgées de 46 à 64 ans. Par ailleurs, entre 2008 et 2017, la part des bénéficiaires qui étaient actifs occupés a diminué et la durée d'octroi des prestations de l'aide sociale s'est allongée. Le taux d'aide sociale n'est que faiblement influencé par les périodes de croissance économique ou de recul économique.

Protection sociale. Globalement, les dépenses pour la protection sociale continuent d'augmenter. Elles ont atteint 175 milliards de francs en 2017, ce qui correspond à 26,1% du PIB (en moyenne 27,1% dans les pays européens UE-28). Comme en Europe, ce sont surtout les risques et les besoins liés à la vieillesse et à la maladie qui ont fait progresser les dépenses sociales. Ces deux domaines représentaient respectivement 42,4% et 31,7% du total des prestations sociales en 2017. Les dépenses pour le chômage, quant à elles, ne connaissent pas de tendance à la hausse et ce malgré un nombre de plus en plus important de personnes au chômage au sens du BIT.

Invalidité. Dans le domaine de l'invalidité, depuis le milieu des années 2000, les dépenses sont stables, tandis que les dépenses pour l'aide sociale économique et les prestations complémentaires à l'AVS/AI ont augmenté. Les prestations nettes de l'aide sociale économique et des prestations complémentaires s'élevaient, en 2017, à respectivement 2,8 et à 4,9 milliards de francs.

Les Comptes globaux de la protection sociale (CGPS) et une sélection de résultats sur la pauvreté et les conditions de vie en Suisse sont actualisés conjointement avec la nouvelle édition du Rapport social statistique suisse.

[Rapport social statistique suisse 2019](#) en format pdf, 80 pages